

AFRIQUE(S) EN MOUVEMENT

n°11 • Septembre 2026

Les minorités religieuses et ethniques en Afrique subsaharienne et méditerranéenne



Université Internationale de Rabat
THE INNOVATIVE UNIVERSITY

Presses de l'UIR

Entretien avec Driss Khrouz



Entretien réalisé par la rédaction de la revue Afrique(s) en mouvement

Né à Gourama, près de Midelt, Driss Khrouz est un intellectuel au parcours éclectique, ce qui lui permet d'aborder un large éventail de questions sociales, économiques, politiques, historiques et culturelles.

Ancien directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc de 2003 à 2016, son parcours est marqué par un engagement profond dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la promotion du dialogue interculturel. Il a été professeur de l'Enseignement supérieur à Fès puis à Rabat, chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en 2002 et 2003, membre du conseil d'administration de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), chef de file du Réseau marocain de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures jusqu'à la fin de l'année 2011 et président de l'association « Sous le signe d'Ibn Rochd », puis directeur général de la fondation Esprit de Fès, qui organise le Festival de Fès des musiques sacrées du monde de 2017 à 2023. Impliqué dans la préservation du patrimoine culturel, il a été membre du Comité consultatif international « Mémoire du monde » de l'UNESCO. Le professeur Khrouz a été impliqué dans diverses organisations et fondations.

Ayant grandi dans un environnement amazigh, l'identité culturelle et ethnique de Driss Khrouz s'est élargie au-delà de l'amazighité pour englober

des influences arabe, française, africaine et méditerranéenne. Malgré sa formation en économie, Khrouz a toujours analysé les réalités sociales et économiques à travers le prisme de considérations culturelles, ethniques et religieuses. Cet entretien explore les perspectives du professeur Driss Khrouz sur les identités africaine, amazighe, islamique, chrétienne, juive, arabe et méditerranéenne, ainsi que leur importance pour lui et pour le Maroc, en particulier dans le contexte de la nouvelle orientation nationale vers ses voisins africains du Sahel et de la côte atlantique. Dans cet entretien, nous tentons de situer la conception de la minorisation de Driss Khrouz à travers sa biographie sociale.

Socialisation à l'altérité et au pluralisme

Afriques en mouvement : Quels mécanismes de socialisation favorisent, au Maroc et plus largement dans l'arc africain, l'exposition précoce à la pluralité linguistique, ethnique et religieuse (famille, école, mobilité, voisinages, marchés, service public) ?

Driss Khrouz : La sensibilité et l'éveil à la pluralité linguistique sont intériorisés par les enfants dans les milieux où, dès leur jeune âge, ils entendent parler autour d'eux des langues, des accents et des tonalités différentes.

La vie des personnes qui ont des pratiques sociales et religieuses différentes avec des modes de vie voisins et des espaces partagés, ou de proximité, sont des vecteurs de normalisation de la pluralité des pratiques religieuses, culinaires, vestimentaires et linguistiques. Les mélanges dans le quotidien des vies favorisent des mixités acceptées et communicantes.

Les mobilités des populations, les commerces et les transits par des territoires limitrophes engendrent des transmissions inter- et intra-groupes de pratiques sociétales et de comportements acquis et non innés dans le milieu localisé d'origine.

Les espaces de mixité sociale sont des opportunités où les intérêts de groupes différents s'entrecroisent et se déploient par des négociations entre groupes sociaux et entre individus.

L'étranger est celui que l'on n'a pas l'habitude de voir, de côtoyer et de connaître. C'est l'Autre en strates successives de hiérarchisation des degrés de proximité, de lignage ou d'appartenances communes.

Les territoires de passage empruntés durant les siècles passés par les marchands, les nomades, les invasions ou les migrations sont propices à de telles mixités.

Les territoires du Draâ, du Sahara, de l'Anti-Atlas, des vallées, des couloirs et plus tard les grandes villes du centre et des côtes ont servi de réceptacle aux fusions de cultures différentes.

AEM : *Dans quelle mesure la cohabitation historique avec des communautés juives et chrétiennes et la présence d'étudiants africains depuis les années 70 ont-elles façonné les représentations de l'altérité au sein des générations formées dans les villes universitaires marocaines ?*

DK : La présence et la vie avec des juifs a bien façonné un certain type de relations qui ont connu, à différents niveaux selon les milieux et les territoires, des périodes de tension, de soumission et de protection hiérarchique au nom de la conception des vécus islamiques mais aussi de partages et de connivences dans des espaces de vie distincts mais communicants.

La rupture brutale et massive de cette réalité, dès le milieu des années 60, a créé un vide et a occulté la question des relations entre Marocains de religions différentes.

La mise sous-scélé de cette question, comme si des communautés juives n'avaient pas vécu massivement et depuis plus de trente siècles au Maroc, a des conséquences graves sur l'histoire du Maroc, les mémoires collectives et les récits. Le retour de cette problématique dans les écrits, les débats et les médias s'inscrit dans la libération des paroles, des idées et des expressions identitaires et culturelles au Maroc et ailleurs.

Les jeunes générations au Maroc n'ont que des connaissances parcellaires, atrophiées, souvent déformées et manipulées de la présence des juifs et des chrétiens dans plusieurs régions du pays. Des jeunes et des adultes marocains n'ont jamais connu de juifs ou de chrétiens, sauf par le passage de touristes « roumis » ou de touristes et pèlerins juifs.

Les arrivées progressives des étudiants des pays d'Afrique subsaharienne ont considérablement forcé le passage vers les connaissances mutuelles entre étudiants, habitants et citoyens des villes. La présence des étudiants et ensuite des personnes migrantes, migration « de transit » ou « de passage » et ensuite d'installation, a favorisé des relations ordinaires dans tous les domaines.

Au racisme déclaré ou latent non explicité ont succédé des relations ordinaires de vie dans ses pratiques de voisinage, de commerce, de camaraderie, de collaboration mais aussi d'exploitation, de mariage, etc.

Ce terreau d'acceptations et de méfiances réciproques a largement favorisé l'ancrage de l'altérité.

Il faut souligner que l'altérité ne signifie pas forcément la concordance : on connaît l'autre, mais on peut néanmoins le mépriser, le marginaliser, l'exploiter ou l'apprécier en tant que collègue, voisin, partenaire ou famille.

AEM : *Quels effets des plurilinguismes (arabe, amazighe, langues africaines) sur l'accès aux récits des minorités (curricula, médias, patrimoine oral) ?*

DK : Le plurilinguisme est un vecteur essentiel pour entrer en contact avec les cultures que les langues portent, véhiculent et diffusent. L'accès direct et immédiat à une langue permet de connaître, sans intermédiaire, ses codes.

Le déchiffrement des subtilités, des méandres et des pré-requis que comporte toute langue permet de passer outre les voiles de circonstance dont se drape toute culture.

Les langues vivent, évoluent, se métamorphosent, s'influencent mutuellement, s'atrophient et meurent aussi.

Le plurilinguisme permet la lisibilité et la visibilité des dimensions explicites et surtout implicites des cultures. Il en est ainsi de toute langue : de l'arabe, de l'amazighe, des langues africaines etc.

Traditions politiques et citoyenneté

AEM : *Comment les traditions politiques marocaines ont-elles contribué à forger une conception de la citoyenneté en relation avec la gestion des diversités (ethniques, linguistiques, religieuses) ?*

DK : La prééminence et la continuité d'un État et d'une nation sont le produit des terreaux humains et culturels successifs qui ont ancré définitivement le pays dans les profondeurs historiques du monde et des cultures. Pays de tribus attachées à leurs acquis et autonomies confédérales, pays de cités rayonnantes de commerce et de mobilités, le Maroc a permis la gestation d'une unité qui ne s'est apaisée que suite à des frottements souvent brutaux entre ses composantes. Les enjeux n'avaient pas pour objet des séparatismes ou des scissions mais l'appropriation d'espaces de pouvoirs territoriaux, de prestiges et de richesses matérielles ou symboliques.

Il y a dans les péripéties sociales marocaines des pratiques et des repères qui ont toujours favorisé les contacts de concorde ou d'hostilité entre les cultures. Pays du nord-ouest africain et bien implanté dans les profondeurs de l'histoire universelle, le Maroc est une voie de passage vers l'Afrique, vers la Méditerranée, vers l'Europe et vers l'Orient.

Loin de constituer une impasse, le territoire du Maroc est baigné par la mer et l'océan, façonné par les invasions, par les guerres, par les échanges, par les brassages des langues, des religions, des croyances et des modes de vie.

Le Maroc moderne a fini par adopter et consacrer dans des politiques et dans sa Constitution la

nécessaire prise en compte de sa personnalité unie et diversifiée. Il est ainsi tributaire de ses choix envers ses propres citoyens et envers les diversités. C'est un gage de maturité, de stabilité et de confiance dans ses fondements et ses ramifications. La gestion et l'épanouissement de ses diversités est un atout majeur dans la consolidation de la citoyenneté et du projet commun de société.

Le préambule de la Constitution ainsi que son article 5, notamment, sont une labellisation de la richesse de sa diversité ethnique, linguistique, religieuse et territoriale.

AEM : *Quelle place l'amazighité et, plus largement, les identités africaines, occupaient-elles dans les mouvements politiques avant les années 90 (discours, mobilisations, inclusions/exclusions) ?*

DK : La prédominance des idéologies panarabes nassériennes et baassistes, suivies par la révolution chiite-khomeynite et par les pressions des prédicateurs de l'islam politique radical propulsé par la manne des pétrodollars, ont combattu, occulté et marginalisé avec efficacité toute forme de visibilité, de réhabilitation et de défense de toute identité non arabe et non islamique.

Qualifiée d'aliénation colonialiste, de posture rétrograde et même d'apostasie, toute revendication amazighe et africaine est alors cataloguée comme séparatiste. Elle subit anathème et répression. Désignés comme ennemis de l'unité nationale et /ou de Dieu, les défenseurs de tout ce qui n'est pas arabe et musulman sont stigmatisés.

Mises à part quelques prises de position timides, formelles et de circonstance, les mouvements politiques ont combattu et jeté l'anathème sur les cultures autochtones. Au nom des idéologies modernistes, d'autres récits et positions les ont marginalisées et jetées aux orties de l'archaïsme.

AEM : *Comment l'université marocaine a-t-elle réagi à la diversification africaine (linguistique/ ethnique) des campus à partir de la fin des années 70 (dispositifs d'accueil, services, associations, rituels, pastorales/aumôneries, etc.) ?*

DK : L'université a bien réagi, quoique timidement au début des années 70 et malgré un contexte politique peu propice.

La vague de radicalisation des mouvements politiques et associatifs extrémistes à la fin des

années 80 a verrouillé les espaces d'accueil et de contact. Il a fallu que des initiatives publiques fortes soient actées pour l'accueil des étudiants d'Afrique saharienne dans les universités, notamment par l'octroi de bourses ou par la création de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) à Rabat. Elles ont ainsi créé les conditions favorables et les instruments institutionnels et organisationnels qui ont encouragé ce processus. Les restrictions de séjour en Europe par les réglementations des visas ont, bien entendu, orienté les flux de jeunes, étudiants et migrants, vers le Maroc. La création des universités et des grandes écoles privées a manifestement accompagné ces politiques publiques.

Dans les campus universitaires, les relations entre les étudiants marocains et africains (subsahariens) se sont améliorées et normalisées.

Université, production des savoirs et identités

AEM : *Quelles configurations institutionnelles ont permis, à Rabat et Fès notamment, de structurer la recherche sur les identités culturelles et religieuses (laboratoires, chaires, réseaux, revues, terrains) ?*

DK : Au fur et à mesure des nouvelles orientations des politiques publiques pour un retour politique du Maroc dans les institutions africaines et grâce au renouveau de la coopération avec les pays africains à partir des années 2010, les universités de Fès et de Rabat notamment, se sont engagées dans des projets de recherche sur les pays africains et dans des partenariats avec des universités africaines par la création de chaires des études africaines (exemples : Institut des études africaines, projets de chercheurs marocains avec le CODESRIA à Dakar).

Par ailleurs, des traditions ancestrales d'une culture soufie populaire et assimilée, avec la zaouia Tijania et la place essentielle qu'elle occupe depuis le XVI^e siècle, sont ancrées dans la culture spirituelle et sociale de Fès.

AEM : Quels freins et facilitateurs affectent la visibilisation des minorités dans les programmes d'enseignement et la recherche appliquée ?

DK : Des efforts importants sont faits pour visibiliser et intégrer dans les manuels et dans les programmes des séminaires et des recherches, des composantes et des informations sur les minorités. Des laboratoires, des masters et doctorats se structurent pour des recherches dans ce domaine.

Il reste à corriger les biais qui perdurent et les tendances à ne traiter ces problématiques qu'en marge de thématiques telles que la culture, le patrimoine et les langues et non en tant que telles dans leur globalité.

Patrimoine, mémoire et espaces documentaires

AEM : *Quels leviers transforment une bibliothèque en espace de valorisation des diversités (collecte, numérisation, expositions, médiations, politique d'acquisition, partenariats internationaux africains) ?*

DK : Le problème de la majorité des bibliothèques est qu'elles sont bâties comme des édifices de plus en plus truffés de technologies.

Une bibliothèque se conçoit d'abord en tant que projet global avec des missions distinctes, intégrées et en synergie.

La bibliothèque n'est pas une série de magasins et de dépôts, elle n'est pas d'abord un espace de lecture et de travail pour les étudiants et les élèves.

Une bibliothèque est une matrice culturelle qui acquiert des livres et autres supports numériques, audio et visuels de connaissances.

Son credo est de fournir des supports, de proposer et d'inciter à la lecture intelligente, plurielle et respectueuse des valeurs humaines.

Au Maroc, elle doit offrir des savoirs sur toutes les composantes des langues, du patrimoine, des religions, des territoires, des populations, des structurations et mutations sociales, de l'histoire et des déterminants géostratégiques du pays.

Elle est aussi un espace de présentation des savoirs universels encyclopédiques en aidant à la connaissance, pour favoriser le pluralisme des démarches et des approches afin de contribuer au développement de l'intelligence collective.

L'autonomie, la rigueur, l'initiative et la responsabilité sont le gage de la citoyenneté.

Les activités culturelles et artistiques sont le corollaire de ces volets dans le projet :

– Informer, éduquer à la culture, à l'esthétique pour promouvoir le débat, l'écoute, les échanges d'idées et leur primauté sur les opinions, sur les avis et sur les récits... sont la substance du respect de la diversité et des différences.

– Les arguments, les faits, les documents, la causalité ouverte et la rationalité avant les jugements.

La place des spiritualités, des émotions, des choix individuels de vie et du respect des convictions personnelles et intimes doivent occuper une place importante dans le choix des acquisitions des collections et dans la programmation des activités culturelles.

AEM : *De quelle manière les fonds et archives peuvent-ils rendre visibles les contributions amazighes, juives et africaines à l'histoire nationale (catalogage, métadonnées, curation, narrations exposées) ?*

DK : Les fonds des archives sont la base des données indispensables à la contribution à une meilleure visibilité des cultures amazighes, juives et africaines

La difficulté de leur collecte, de leur traitement, de la vérification de leur authenticité, de leur exactitude et leur complétude requiert des compétences avérées. Les archives sont des supports de données brutes : leur traitement, leur classification, leur catalogage et leur conservation dans les meilleures conditions sont indispensables.

Pour que les archives soient des bases fiables pour la recherche et répondent à leur mission, elles doivent être soumises aux grilles de codage, de lecture et d'interprétation par des spécialistes bien formés, évalués et reconnus.

La numérisation des archives et des collections spécialisées en cartes, photos et estampes permet de mieux les communiquer et de les consulter et télécharger à distance. Les archives ne sont pas toutes des documents validés, certaines sont le fait de personnes non professionnelles, de copistes, de scribes ou de juristes impliqués dans des enjeux de pouvoir. Faire la part des choses et distinguer l'histoire validée de celle témoignant d'intérêts personnels et

partisans – séparer le grain de l'ivraie – est de rigueur dans ce cas aussi.

AEM : *Comment une institution patrimoniale peut-elle contribuer à la transition politique par la mise en débat de ses collections (conférences, cycles publics, éditions) ?*

DK : Une institution, dont le projet le permet et qui en a les moyens, peut contribuer à accompagner, à stimuler et à donner résonance à des changements culturels dont les enjeux sont plus grands que les propres missions formelles qui lui sont assignées.

Plus que la goutte d'eau apportée par le petit colibri, elle peut créer des espaces médiatisés qui lancent des opérations d'envergure dans le sillage d'un projet politique démocratique, de débats libres et organisés, de respect et de pluralité. Cela suppose de la rigueur, de la continuité dans la création de cadres, de structures et d'activités sérieuses, cohérentes, articulées et qui donnent à lire une vision de la société et du monde.

L'objectivité passe par des approches rigoureuses, validées par des pairs reconnus et crédibles.

Une institution patrimoniale est un projet politique au sens anthropologique du concept. Elle promeut et consolide la culture au service des libertés et du bien-être dans la société. Quand elle se cantonne au seul patrimoine cloisonné, non contextualisé, non situé, non soumis à l'analyse critique, elle donne des lectures techniques, formelles et diluées des fondements de la société. C'est aussi par son patrimoine développé, valorisé, tangible qu'une société se présente et peut rayonner. Bien entendu, cela suppose des paris, des risques et des dynamiques sociétales qui portent ces veines de changements.

La bureaucratie sans vision politique donne de la culture une image de fabrique en série, incolore et uniforme.

La culture est une dynamique de créations et d'imaginations croisées et interactives. Elle ouvre des chantiers que la société et les politiques peuvent emprunter pour enclencher et consolider des mutations sociales démocratiques modernes.

Politiques culturelles et festivals

AEM : *Par quels agencements un festival peut-il intégrer identités africaines, juives et amazighes dans un récit pluraliste sans folklorisation (programmation, coproductions, scènes, publics, médiations scolaires) ?*

DK : Un festival est un agencement de créations artistiques autour d'une matrice générique.

A travers des spectacles et des créations, il peut donner une image positive ou au contraire dévaloriser une composante culturelle pour en vanter une autre.

Des festivals professionnels, fondés sur des supports et produits culturels solides, crédibles, généreux, empathiques, émancipateurs sont des moments d'épanouissement des richesses de toutes les cultures et encore mieux de toutes les symbioses entre les cultures.

Que ce soit la musique, le chant, la danse, les arts de la scène ou les chorégraphies et autres *mappings*, le festival qui met en scène les composantes esthétiques des langues et des cultures différentes crée du beau, de l'original et de l'universel.

Les festivals du Maroc qui intègrent et valorisent les dimensions amazighes, juives et africaines de la société, à côté des apports de la langue arabe, de l'islam et des spiritualités respectueuses de ce qui fait l'humain, sont des réussites manifestes et font école. Le Festival de Fès des musiques sacrées du monde, le Festival Gnaoua d'Essaouira, le festival Timitar d'Agadir, le festival Mawazine de Rabat et autres en sont des exemples probants.

AEM : *Quelles fonctions ces festivals remplissent-ils dans la coproduction d'un espace public sensible aux minorités religieuses (hospitalité, diplomatie culturelle, tourisme responsable, soft power) ?*

DK : Un festival est une création culturelle avec des spectacles à vocation ludique et de loisirs. Il n'en véhicule pas moins des idées, des approches déterminées des choses et des conceptions sociétales données de la vie et des relations humaines.

Quand un festival crée de l'esthétique, interroge respectueusement et qu'il ne dévalorise

personne, il aide à la diffusion et à la consécration de la culture du beau, de la diversité et de la vie. Qu'elles soient religieuses, linguistiques ou autres, les différences sont des caractérisations qui peuvent être utilisées soit pour valoriser et associer, soit pour stigmatiser et minorer ou déformer. A mon sens le rôle, l'un des rôles, d'un festival est de distiller la reconnaissance de toutes les différences avec l'exigence de les respecter toutes, à condition qu'elles-mêmes adoptent le respect des libertés et des vies comme charpente de leur credo. Ne pas juger, chercher à comprendre et aiguïser sa propre liberté de choix... et l'assumer. Vaste chantier s'il en est !

AEM : *Comment les contradictions éventuelles entre ancrages politiques locaux et vocation universaliste d'un festival sont-elles négociées (gouvernance, partenariats, chartes, comités scientifiques/artistiques) ?*

DK : Tout festival est une négociation. La question principale est celle de l'âme du festival. Les porteurs de ce projet s'inscrivent dans une logique qui existe. Comment respecter l'essence et la substance du festival, tout en négociant les modalités pratiques et les péripéties de telle ou telle édition, de telle ou telle contrainte ?

Les acteurs locaux et nationaux exercent des pressions pour jouer un rôle déterminant dans les choix et renforcer leur présence ; ils veulent en être les grands bénéficiaires. Mais un festival qui a des ambitions culturelles, spirituelles, politiques et sociétales d'envergure ne peut pas se positionner en vase clos.

Le problème c'est la rareté des festivals crédibles. A côté des grands festivals devraient exister, notamment pendant les saisons-charnières, des festivals locaux portant sur des thématiques territoriales précises et qui seraient des pépinières articulées aux grands festivals.

Bien sûr, les questions de financement et de pouvoir d'achat des spectateurs se posent avec acuité, mais il y a plus important : un festival est l'occasion d'un rayonnement international du pays, un espace de gestation, de maturation et de diffusion des valeurs de respect, de savoirs universels, de meilleures connaissances des patrimoines et d'ancrages de la citoyenneté comme gage de démocratie pour une société de justice, de liberté et de solidarité.

IRCAM, amazighité et cohésion nationale

AEM : *Quelles dynamiques institutionnelles ont favorisé la promotion de l'amazighité dans un cadre national unifié (normes, standardisation linguistique, pédagogie, médias publics) ?*

DK : La promotion de la langue et de la culture amazighes sont l'aboutissement de longues décennies de revendications et de tergiversations.

Des dynamiques nationales se sont développées, ont eu plus d'échos et de relais à l'aune de la vague mondiale de promotion de la culture des droits humains. La crédibilité du multilatéralisme et de la mondialisation libérale a favorisé les porte-voix des cultures et des langues minorisées ainsi que des cultures et des patrimoines autochtones. Le développement des organisations non gouvernementales et des entités de la société civile nationale et l'internationalisation des réseaux alternatifs ont permis de réduire les effets des réactions politiques et sociales répressives.

La promotion de l'amazighité est le corollaire des avancées des revendications démocratiques et leur concrétisation dans des politiques publiques, territoriales et associatives. Une société plus apaisée, politiquement structurée et ancrée dans les transitions démocratiques a favorisé cette mutation.

Les velléités du début des années 90, suivies des réformes politiques des années 1996-2000, se sont affirmées par les grandes décisions des années 2001-2004 :

- le Discours d'Ajdir de Sa Majesté sur les hauteurs de la ville historique de Khénifra ;
- la création de l'IRCAM et la nomination de Mohamed Chafik comme premier recteur, grand intellectuel, militant crédible et coordinateur du « Manifeste amazighe » en mars 2000. Ce manifeste relance la charte d'Agadir de 1991 et inscrit les revendications au niveau de l'identité nationale globale et non seulement dans les droits culturels.
- la décision de choisir le tifnagh comme graphie de la langue amazighe en février 2003 ;
- la décision du ministre de l'Éducation nationale, en juin 2003, d'introduire l'enseignement de la langue amazighe dans l'enseignement. Un

protocole d'accord entre le ministère et l'IRCAM a scellé ce lancement risqué dans le contexte qui prévalait. J'étais responsable du cabinet du ministre à l'époque et je m'étais investi personnellement dans cette opération inédite et en rupture totale avec l'idéologie des « dialectes berbères » d'antan !

– le Discours Royal de mars 2010, au moment des manifestations de ce qui a été appelé abusivement « le printemps arabe » ;

– le beau bouquet de cohésion nationale et d'équité que représente la Constitution en juillet 2011 qui consacre dans son préambule et dans son article 5 le beau puzzle des pièces de l'identité nationale et de ses affluents historiques et constitutifs. L'amazighe, reconnue comme langue et culture faisant partie du patrimoine de tous les Marocains, devient, à côté de l'arabe, langue officielle.

AEM : *Comment les politiques de la langue s'articulent-elles aux politiques du religieux et aux minorités (traductions liturgiques, musique sacrée, patrimoine immatériel) ?*

DK : Les politiques publiques comme le comportement de la majorité des acteurs et de la population n'ont pas encore conscience ou refusent de savoir que les langues sont des véhicules de cultures et non pas la matrice de croyances. Cela est manifeste notamment dans le domaine religieux où la langue de genèse de la religion est sacrée au même titre que la religion elle-même. Cette confusion entre l'arabe, langue historique de l'islam, et le credo de l'islam ne fait pas la part des choses entre la religion, qui est du domaine de la foi, et la langue qui est du domaine du profane et des transactions sociétales. Ce biais n'est pas réservé à la seule religion.

Culture, politique et gouvernance de la diversité

AEM : *Quelle articulation entre culture et politique favorise la reconnaissance et la protection des minorités religieuses dans l'arc africain (cadres juridiques, régulations, pratiques de l'État, rôle des municipalités) ?*

DK : Un État de droit qui cristallise et qui est l'émanation des niveaux les plus déterminants d'un projet de société juste, fondé sur des valeurs d'éthique humaniste et d'équité, est le seul cadre

possible, validé par les évolutions universelles, pour la protection des minorités dans l'arc africain.

Les fondements de l'État et de la société doivent avoir pour finalités d'ancrer et de promouvoir la consécration de la liberté pluraliste et ouverte, ajustée par des pouvoirs et des contre-pouvoirs crédibles, soumis à l'évaluation et au contrôle institutionnel et démocratique.

AEM : *Quels modèles de gouvernance (concertation, co-programmation, participation citoyenne) soutiennent un pluralisme effectif au-delà de l'énoncé symbolique ?*

DK : Le pluralisme institutionnel, politique et culturel, quand il est structuré sur la base d'idées, de visions et de programmes sérieux, rationnels, respectueux des composantes dans la cohérence de l'unité et de la diversité, est le seul paradigme qui concilie liberté, sécurité, stabilité, solidarité et bien-être collectif.

Il est important de souligner que la gestion politique pluraliste démocratique, et non populiste ou de récits et de discours, est un processus qui se bâtit par l'accumulation et la capitalisation des meilleures expériences nationales et internationales, passées et à venir. Le rôle des élites politiques et culturelles est déterminant dans cette édification. L'exemplarité doit émaner d'abord des intellectuels et des détenteurs des pouvoirs essentiels.

La place de la critique constructive, de débats ouverts et sérieux, est essentielle. La religion, le patriotisme et les traditions sont des leviers efficaces quand ils sont humanistes, sincères, transparents et respectueux de toutes les sensibilités, à commencer par la primauté du recours à la concertation, à la négociation et au respect des libertés individuelles.

DK : Ce processus est long, complexe et n'est pas un effet de la nature. Il ne suffit pas de le décréter. Les mises en valeur des instruments de reconnaissance des projets et programmes de valorisation des affluents identitaires minoritaires et minorisés sont certes longues, mais elles sont cumulatives et auto-stimulantes.

Après les grandes orientations des années 2000 à 2012, où le rythme et surtout la portée des réformes dans ce sens étaient importantes, la lenteur et les routines ont repris le dessus. La prédominance de discours et de récits clamant que « tout est pour le mieux dans le meilleur du monde » ne favorise pas la lecture des priorités concrètes dans ce sens.

AEM : *Quels écarts persistants s'observent entre texte constitutionnel et pratiques quotidiennes, et comment ces écarts peuvent-ils être réduits (réformes de programmes, gouvernance locale, indicateurs de diversité, mécanismes de plainte) ?*

DK : L'esprit de la Constitution est un projet fort, fiable et qui a tous les atouts pour porter les grands chantiers politiques, culturels et sociaux. Les réalisations dans les domaines des infrastructures et des équipements sont remarquables, elles doivent s'accompagner des réformes de grande envergure dans les domaines humains, culturels et de proximité. La réforme des structurations des pouvoirs et des supports de l'enseignement et des services publics est nécessaire. La mise en application de certaines directives de la constitution connaît des lenteurs qui réduisent les synergies et les élans de ses composantes. ■

La Constitution de 2011 : reconnaissance versus pratiques

AEM : *Dans quelle mesure la reconnaissance constitutionnelle des affluents identitaires se traduit-elle dans les politiques publiques, l'école et les médias (curricula, manuels, formation des enseignants, contenus audiovisuels) ?*

Sommaire

Hommage à Alain Tarius

1

Éditorial, Abdelaziz Benjouad

2

Les mains dans le cambouis / Hands in the Mud, Rania Khechoubi

3

Dossier

10

Les minorités religieuses et ethniques en Afrique subsaharienne et méditerranéenne Religious and ethnic minorities in Sub-Saharan and Mediterranean Africa

Introduction : Farid El Asri, Myriem Khrouz, Aomar Boum

10

Harratines de Mauritanie : les luttes politiques et sociales comme voie de configuration et reconfiguration d'une identité collective indocile, Sidi N'Diaye

13

Senegalese in Southern Morocco and the Paradox of "Model Minority" Status among Sub-Saharan African Migrants, Tara F. Deubel, Heide Castañeda, Micah Boyer, Saadia Ghebouli

21

« Un visa pour le ciel », Les Évangéliques en Algérie, Karima Dirèche

30

Le Makhtût du Bilād as-Sūd : une approche anthro-po-historique de manuscrits arabes en Afrique, Farid El Asri

37

When "smuggling is not smuggling": Tubu mobility and anti-smuggling in Libya under Qaddhafi, Nicco Amedeo La Mattina

50

From Debdou's Little Seville to America's Guess: Rural Artisans, Global Designers and Community Philanthropy? Aomar Boum

59

Tamazgha: Amazigh People's Strive Decolonize their Toponymy and History? Brahim El Guabli

70

Récits au cœur du réel

Denise Masson : une intellectuelle française traduit le Coran, Emily Cotrell

74

Entretien avec Driss Khrouz

82

Retour de terrain

On va bouger: Women's Everyday Hustling on Tunis' Urban Margins, Ahlam Chemlali

90

Coupé-décaté

Le barde et le mandat, Driss El Yazami

94

A brief Note

Judeo-Saharan Settlements and Kingdoms, Aomar Boum

96

Lu pour vous

Charles de Foucauld : sa biographie en BD, selon Jijé, Myriem Khrouz

99

Couverture : Babel com (représentation de Mansa Moussa sur la carte du monde d'Al Idrissi).